

# **LES INCENDIES DE FORÊT: UNE VÉRITÉ QUI DÉRANGE...**

L'incendie de La Teste de Buch (juillet 2022) permet de comprendre la complexité d'un phénomène et les véritables responsabilités, qui sont multiples. Il a touché 4.200 hectares boisés qui bordent le bassin d'Arcachon (au nord), la dune du Pilat (à l'ouest) et le lac de Cazaux (au sud). Il s'agit de la dernière «forêt usagère» (F.U.) de France métropolitaine. Abritant un écosystème végétal multicentenaire, luxuriant et varié (pinèdes, chênaies...), elle n'a rien à voir avec une quelconque sylviculture industrielle.

## **Une forêt usagère**

Selon son statut qui remonte à 1468, elle implique deux catégories sociales. D'une part, les propriétaires de parcelles possèdent les arbres (161 propriétés pour 388 parcelles, soit une moyenne de 10 ha par parcelle). D'autre part, les usagers, c'est-à-dire de nos jours les habitants qui résident dans quatre communes depuis au moins dix ans (La Teste de Buch, Gujan-Mestras, Arcachon, Lège-Cap-Ferret), ont le droit de ramasser le bois mort, voire, à certaines conditions, de couper du bois d'œuvre.

Leurs syndics respectifs gèrent ensemble la forêt. Sa principale richesse économique, qui explique la protection historique, est le gemmage. Attesté au 15<sup>ème</sup> siècle, il réclamait une main-d'œuvre importante. Jusqu'au début de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, la forêt est habitée et entretenue par des résiniers et leurs familles sur plus d'une centaine de cabanes, parant ainsi les incendies. Le gemmage disparaît à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle à cause de l'arrivée des produits plastiques rendant non compétitive la résine sylvicole et de la concurrence des autres pays gemmeurs où la main-d'œuvre est meilleur marché. Les propriétaires démotivés ne s'occupent plus guère de leurs parcelles.

La forêt prend alors une autre dimension. Pour les communes, il s'agit d'un potentiel touristique à faire valoir auprès des foules qui se pressent pour visiter la dune du Pilat ou résider dans les campings arborés, certains d'entre eux devenant célèbres après leur passage télévisé. Pour les usagers, il s'agit d'un espace multiforme: patrimonial, ludique, paysager, économique. Mais ils sont traversés par des inégalités socio-économiques que prétend recouvrir un vernis idéologique, ici la défense d'un patrimoine «naturel» teinté de rhétorique écologiste.

## **Une région bourgeoise**

La majorité de la population locale fabriquée par la villégiature mondaine du *Second empire* (arrivée du chemin de fer, construction d'Arcachon) est très bourgeoise, une sociologie qui se reflète directement dans la politique locale.

Lors des élections présidentielles de 2017, François Fillon arrive largement en tête dans les communes du bassin. Au deuxième tour des élections législatives de juin 2022, le candidat du R.N. arrive en seconde position avec près de 40% des suffrages, précédé par la candidate de la majorité présidentielle (et 52,70% d'abstention).

La composition sociologique des maires qui se succèdent depuis 1921 jusqu'à nos jours à La Teste de Buch est significative: médecin, négociant en vin, chirurgien, gynécologue, pharmacien, assureur... Certains d'entre eux sont des gérants de S.C.I. ou de différentes sociétés.

En 2020, les communes de La Teste et de Gujan-Mestras tombent «sous le coup d'une procédure de carence en matière de logement social sur la période 2017-2019» (1). La demande de logements sociaux s'élève à 1.200 logements fin janvier 2021, alors «qu'une réponse positive n'a pu être apportée qu'à 176 demandes» (2).

(1) *La Dépêche du Bassin*, 1284, janvier 2021. (2) P.V. du Conseil municipal de La Teste du 15 février 2022.

Le syndic des usagers de la F.U. est nommé par les maires qui sont de droite. Il est également soutenu par une association créée en 1920, l'*Association de Défense des Droits d'Usage et de la Forêt Usagère (A.D.D.U.F.U.)*, qui compte 1.169 adhérents à jour de cotisation (3). Ses instances, largement composées de retraités, recherche le soutien des élus locaux, qui le lui rendent bien en participant ostensiblement à ses assemblées générales.

### Convergences de conservatisme

Leur politique est simple: le statu quo. On conserve la forêt, on ne touche à rien, ou le moins possible. Pour les municipalités, on construit aussi pour attirer le touriste ou la villégiature aisée, tout en s'appuyant sur l'image d'une forêt belle et protégée. La population de La Teste de Buch double ainsi entre 1965 et 2020, dépassant les vingt-six mille habitants.

Mais une forêt, même aux allures sauvages, cela s'entretient. Surtout celle qui devient vieillissante comme c'est le cas ici. S'y ajoute la problématique de l'incendie, plus cruciale à mesure que le gemmage et donc la présence humaine permanente disparaissent.

Les conditions météorologiques ne constituent à cet égard qu'un catalyseur, pas tant la canicule que la sécheresse puisque l'hiver fut très peu pluvieux dans la région, ce qui a rendu le milieu très sec et affaibli la végétation. La sécheresse et la température sont d'ailleurs deux phénomènes distincts (les régions polaires comptent parmi les plus sèches du monde), contrairement à la vulgate martelée par les médias qui mélangent tout.

### L'opposition à la gestion forestière

Le statu quo de la F.U. commence à se dérégler à partir de 2012. Un nouveau propriétaire dépose en effet un P.S.G. (*Plan simple de gestion*), une opération sylvicole légère qui est validée par les instances administratives. L'A.D.D.U.F.U. et des organisations écologistes locales contestent ce double étranger, belge et non habitant. Bouc émissaire idéal, celui-ci est plus facile à attaquer qu'un certain nombre de propriétaires locaux qui refusent le droit d'usage et qui se comportent comme des petits seigneurs en créant un climat de crainte (chiens lâchés, etc...), ou qui, tout simplement, ne répondent pas aux courriers de l'A.D.D.U.F.U. L'A.D.D.U.F.U. organise l'opposition au P.S.G. (dépôt de plusieurs plaintes, occupation d'une parcelle, manifestations...). En 2015, elle ouvre une scierie dont la gestion lui a été concédée par la municipalité de La Teste de Buch et qui est réservée aux usagers. Sa production augmente régulièrement, à l'instar du prix du bois d'œuvre. L'association protectrice se transforme ainsi en entreprise, certes durable et bienveillante, mais exploitante quand même, ce qui implique concurrence, protectionnisme et intérêts (recette de 47 millions d'euros en 2017).

La mobilisation contre le P.S.G. aboutit. Les élus écologistes sont intervenus. Monique de Marco, initialement professeur de technologie, sénatrice E.E.L.V., ancienne conseillère régionale et ancienne vice-présidente de la Région Aquitaine, soutient l'A.D.D.U.F.U. Le 13 juillet 2021, elle publie un tweet qui crie: «*Victoire! Suite à mon intervention, le gouvernement suspend le plan de gestion de la forêt usagère de La Teste de Buch. Il s'engage à mener une mission d'inspection pour protéger ce patrimoine forestier et culturel*» (4). Vital Baude, élu E.E.L.V. de la Gironde, conseiller régional et conseiller municipal d'Arcachon, renchérit.

### Un rapport public alerte sur le risque incendie

Le gouvernement tient sa promesse de lancer une mission, laquelle débouche sur un rapport public consistant qui introduit une autre problématique: la lutte contre le risque d'incendie (5). Parmi plusieurs propositions, il suggère de: «*Définir les modalités de réalisation des coupes, à commencer par les coupes d'emprise nécessaire pour la D.F.C.I. [Défense des forêts contre les incendies], et le mode de dévolution de leurs produits*» (6).

(3) Sud-Ouest, 2 mars février 2020.

(4) Jeanne Paturaud, *Le Figaro*, 20 juillet 2021.

(5) *La Forêt usagère de la Teste de Buch, un fragile équilibre entre propriété et usage*, Rapport de Bruno Cinotti de la C.G.E.D.D. et de Françoise Lavarde de la C.G.A.A.E.R., janvier 2022, 66p. dont la moitié composée d'annexes.

(6) Ibid., p.25.

Rappelant que la transaction de 1759 fait «*obligation aux usagers de contribuer à la lutte contre les incendies*», il propose qu’«*une contribution annuelle pourrait être versée par la communauté usagère à l’A.S.A. de D.F.C.I.*» (7).

Il souligne enfin que, vu les conditions (sol séchant, zone touristique, etc...), «la problématique de la prévention des incendies de la forêt ne peut pas être traitée à la légère et la réalisation des travaux de D.F.C.I. dans la F.U., en cohérence avec ceux réalisés dans le reste du massif est un impératif d’ordre public» (8).

### **Les circonvolutions liées à la politique et la catastrophe**

Or un nouveau maire arrive à La Teste de Buch en 2020. Patrick Davet (L.R.) s'est fait élire à la surprise générale sur un programme qui entend rompre avec la politique d'urbanisation de son prédécesseur (lui aussi L.R.). Il a bénéficié du report des voix et du soutien d'un autre candidat L.R. arrivé troisième au premier tour, Jean-Marc Biehler, qui attirait l'attention depuis des années sur le dangereux vieillissement de la forêt, et qui est devenu la bête noire de l'A.D.D.U.F.U. Patrick Davet autorise le Service départemental d'incendie et de secours (S.D.I.S.) à élargir certains chemins et pistes pour faciliter sa tâche. Le plan de déboisement ad hoc devait démarrer en 2021 (9). L'A.D.D.U.F.U. s'y oppose. Les travaux s'interrompent.

En juin 2022, l'A.D.D.U.F.U. lance une pétition en ligne. Dans un tract, elle estime que: «*Au prétexte de l'urgence du recalibrage des chemins utilisés par les engins de la D.F.C.I. pour la mise en sécurité incendie de la F.U., l'État essaye une nouvelle fois de passer en force, au mépris des Baillettes et Transactions, comme il l'avait tenté, sans succès pour la mise en place d'un Plan simple de gestion*» (10).

### **La manifestation à laquelle elle appelle est prévue pour le 13 juillet.**

La veille, l'incendie se déclare en début d'après midi. La manifestation est annulée.

D'après Bruno Lafon, président de la D.F.C.I. 33 et de la D.F.C.I. Nouvelle-Aquitaine, «*tous les moyens étaient envoyés à La Teste*», «*en temps normal, jamais Landiras n'aurait brûlé de la sorte*» (11). Le joyau sauvage d'Arcachon vaut en effet mieux que les rangées de pins industriels de l'arrière-pays.

4.200 hectares partent néanmoins en fumée dans la forêt de La Teste de Buch. Propriétaires fonciers et non fonciers, syndics et associations, élus tenant le manche de plusieurs côtés, administrations surplombantes, enjeux électoraux, sociologie de classe, climat qui a bon dos, rhétorique patrimoniale et écologiste fondée sur un conservatisme obtus: toute la problématique communaliste est là. Toutes les erreurs aussi.

**Philippe PELLETIER.**

Un dossier plus complet sur la question se trouve sur <https://rgl.hypotheses.Org/1008# more-1008>

-----

(7) Ibid., p. 51-52. (8) Ibid., p. 17. (9) Ibid., p. 16.

(10) Tract de l'A.D.D.U.F.U. intitulé «*Forêt usagère, venez manifester*», disponible en ligne.

(11) Interview de Thomas Deszpot, publiée le 19 juillet 2022, site *TF1 Info*.